

Octobre 2021



Chargé(e) de projet Lutte contre la Précarité énergétique et Rénovation énergétique des logements

Contrat à durée déterminée de 9 mois

Au sein du pôle Énergie :

*Efficacité énergétique et rénovation énergétique des bâtiments,
Énergies renouvelables électriques et thermiques, distribution d'énergie (réseaux de
chaleur/froid, électricité, gaz).*

Créée en 1987, et rassemblant près de 1 000 membres, AMORCE est le premier réseau national de collectivités (régions, départements, intercommunalités, communes) et d'acteurs locaux (bureaux d'études, cabinets d'avocat, opérateurs...) sur les politiques locales de l'énergie, des déchets et de l'eau.

Fort d'une équipe dynamique de 30 permanents basée à Lyon, nous accompagnons sur le plan technique, financier, juridique, fiscal et stratégique, les décideurs locaux dans leurs projets de transition écologique (énergie, déchets, eau). Dans le domaine spécifique de la transition énergétique et de la lutte contre le dérèglement climatique, nous avons ainsi développé une expertise reconnue en matière de maîtrise de l'énergie dans les collectivités et sur leur territoire (rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements, achats d'énergie, mobilité...), de mobilisation des énergies renouvelables et de récupération (PV, éolien hydrogène, géothermie, biomasse...) et de distribution d'énergie (électricité, gaz, chaleur). En concertation avec nos adhérents, nous construisons également des positions et des propositions que nous portons auprès des ministères et parlementaires, afin favoriser le déploiement des politiques territoriales de transition écologique et énergétique à l'échelle locale et nationale.

Pour renforcer notre Pôle énergie, nous cherchons un(e) chargé(e) de projet – **Lutte contre la précarité énergétique et Rénovation énergétique des logements** qui participera au côté de l'équipe déjà en place à la mise en œuvre du programme national « [Pacte-15%](#) » porté par AMORCE depuis 2019, sur le déploiement de stratégies territoriales de résorption de la précarité énergétique dans plusieurs collectivités pilotes : Le Havre Métropole, Dijon Métropole, la Ville et la Métropole de Besançon, la Ville de Metz, le Département des Vosges, et prochainement deux autres collectivités.

Le « PACTE - 15% » a pour objectif d'accélérer à l'échelle territoriale et par une approche expérimentale, la lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat, conformément à l'objectif de réduction de 15 % de la précarité énergétique établi dans la loi pour la transition énergétique et la croissance verte de 2015. Cette approche consiste à aller au-

devant des ménages vivant dans des logements énergivores et à les inciter, ou inciter les bailleurs privés dont les logements sont occupés par des ménages aux faibles revenus, à réaliser des travaux d'économie d'énergie. Cette démarche proactive vise à contribuer à la massification des rénovations énergétiques et à la baisse significative des consommations énergétiques.

Le programme repose sur trois piliers :

1. Mise en place d'une approche systémique de repérage des ménages grâce au croisement des données sociotechniques (revenus, consommations d'énergie, surface du logement...) et via des actions de communication ciblées afin de constituer une base de données des foyers prioritaires (après analyse de pertinence) vivant dans des « passoires énergétiques » énergétique qui sont les plus susceptibles de réaliser des travaux de rénovation ;
2. Réalisation d'un premier niveau de diagnostic auprès des ménages identifiés, visant à qualifier leur situation. Ceux en situation de précarité due au logement seront accompagnés dans une démarche d'amélioration énergétique dont le point de départ sera un diagnostic à domicile, aboutissant à l'engagement du ménage ou du propriétaire-bailleur de réaliser tout ou partie des travaux préconisés ;
3. Organisation d'opérations de rénovation groupées par le groupement de commande ou par la réalisation de travaux standardisés pour diminuer au maximum le reste à charge.

Le « PACTE - 15% » s'appuie sur une instance territoriale de concertation qui aura pour rôles de mobiliser et de coordonner les acteurs locaux concernés (collectivités, agences de l'Etat, fournisseurs d'énergie, associations, opérateurs de la précarité énergétique, professionnels du bâtiment, établissements bancaires...) dans le cadre de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des actions du programme.

Le/la chargé(e) de mission épaulera la coordinatrice du Pacte -15% dans la mise en œuvre du programme :

- points d'avancement bilatéraux avec les collectivités pilotes sur la mise en œuvre du projet,
- organisation et animation des comités de suivi nationaux avec l'ensemble des collectivités pilotes,
- reporting technique auprès du ministère de la Transition écologique et des financeurs du programme,
- actions d'information et de communication auprès du réseau d'AMORCE, des acteurs institutionnels et des acteurs de la filière, etc.

Il/elle accompagnera plus spécifiquement les collectivités pilotes sur le volet 3 du programme : organisation d'opérations de rénovation groupées. Il/elle sera notamment amené(e) à :

- être en lien direct avec les fédérations d'entreprises et les entreprises ;
- soumettre des pistes d'actions aux collectivités pour la mise en place d'opérations de rénovation groupées sur leur territoire ;
- accompagner celles-ci dans la mise en œuvre des actions (échanges réguliers, partage de bonnes pratiques via l'organisation de webinaires, production en tant que de besoin de notes techniques, juridiques, etc.) avec l'appui des autres membres de l'équipe Pacte -15% d'AMORCE ;
- évaluer la pertinence des différentes actions (indicateur sur la diminution du reste à charge, sur la bonne réalisation des travaux, sur la rapidité de mise en œuvre, etc.)

Au-delà de cette implication dans la mise en œuvre du Pacte -15%, le/la chargé(e) de projet contribuera à l'activité du Pôle énergie relative de la rénovation énergétique des logements et la lutte contre la précarité énergétique, à savoir :

- l'accompagnement des collectivités dans leurs réflexions pour accélérer la rénovation des logements de leur territoire et éradiquer la précarité énergétique et en particulier dans la mise en œuvre du programme national « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » porté par l'ADEME ;
- la représentation des adhérents auprès des acteurs nationaux (ministères, Anah, ADEME...) et la participation à l'évolution du cadre législatif et réglementaire (DPE, RE2020...) et des dispositifs de soutien (MPR, CEE...)
- la mise en œuvre du programme national RECIF sur la rénovation énergétique des copropriétés : organisation de la première édition nationale des Trophées de la rénovation énergétique pour les collectivités, préparation et animation de webinaires et groupes de travail nationaux ou territoriaux sur cette thématique ;
- l'organisation du Congrès AMORCE en octobre 2022 qui accueille plus de 800 participants.

Formation requise : Supérieur de type Ecole d'ingénieur, Master II

Expérience : 5 ans minimum dont une expérience significative dans le domaine de la rénovation énergétique de l'habitat et/ou de la précarité énergétique (audits énergétiques, chantiers de rénovation, recours au CEE, consultation d'entreprises).

Compétences spécifiques métier :

- compétences techniques, économiques et réglementaires dans le domaine de la rénovation énergétique politique énergétique et la lutte contre la précarité énergétique ;
- Connaissance des collectivités locales, de leur organisation et de leur fonctionnement, et si possible de leur rôle en matière de rénovation énergétique des logements et de lutte contre la précarité énergétique ;
- connaissances des acteurs (Ministères, ONPE, Anah, CAPEB, FFB, etc.)

Compétences informatiques : bureautique (traitement de texte, tableur, Powerpoint), internet, réseaux sociaux.

Qualités requises :

- Convaincu(e) et motivé(e) par les enjeux énergétiques et climatiques, appréciant les approches pragmatiques, rationnelles et efficaces et animé par une vraie exigence de qualité de service
- Imaginatif(ve), dynamique et force de propositions, avec une réelle appétence pour les questions de transition énergétique et la volonté de contribuer à son développement concret et efficace dans les territoires ;
- Capacités d'analyse et de synthèse, bonne expression écrite (rédaction) et orale (prise de parole en public et animation de réunion) ;
- Rigueur et méthode dans l'organisation et la hiérarchisation des tâches à accomplir ;
- Bon relationnel (sens du contact et du travail en réseau avec d'autres associations de collectivités ou d'élus et de professionnels ;
- Autonome, faisant preuve d'adaptation, et à l'aise dans un environnement dynamique et évolutif sur un projet innovant et pluridisciplinaire

Vacance : Poste à pourvoir dès que possible

Salaire : 33-36 k€ bruts annuels (selon expérience), 15 % du plafond de la sécurité sociale, tickets restaurant, prise en charge de 50% de la carte TCL ou du forfait vélo, prime selon résultats

Lieu : AMORCE – 18 rue Gabriel Péri, 69100 Villeurbanne - Tel. 04 72 74 09 77

Pour postuler : **CV + lettre de motivation à l'intention de Clémence FOLLEAS**

(Uniquement par email cfolleas@amorce.asso.fr – merci d'indiquer « candidature CDD MDE - Précarité » dans l'intitulé du message).